

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 27 mars 2000
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 37

Tous les délégués

sauf

MM. BABILON (excusé), WEISS A. qui étaient représentés respectivement
par MM. SCHERTZ et KEMPF.

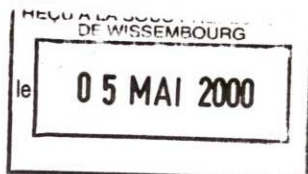
MM. ATZENHOFFER, ZINCK, MEYER J. P., MEYER Ch., Mme MAECHLING.

DEL. N° 7 / 1999 2000

OBJET : DELEGATIONS AU BUREAU

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déléguer au Bureau :

- l'approbation de la convention d'accompagnement de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin (C.A.U.E.) pour les opérations de rénovation de façades et d'entretien des bâtiments antérieurs à 1900 et la fixation de la participation financière correspondante ;***
- l'approbation du bail à construction et aménagement avec la Commune de Lembach et la Région Alsace pour l'aménagement de la maison forestière du Fleckenstein ;***
- l'établissement du marché négocié de maîtrise d'œuvre sans nouvelle concurrence suite à trois marchés de définition pour la réalisation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein.***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 26 avril 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL